



CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 26 AOÛT 2020 À 15 H 00

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 22 juillet 2020 ;
- 2) Modification des limites des bureaux de vote et /ou à la création de bureaux supplémentaires ;
- 3) Attribution de subventions aux associations culturelles, touristiques et de loisirs au titre de l'année 2020 ;
- 4) Attribution d'une subvention à l'association « Touka danses » ;
- 5) Attribution d'une subvention à ATMO Guyane, membre du réseau fédérant les associations de surveillance de la qualité de l'air au titre de l'année 2020 ;
- 6) Partenariat tripartite entre la Commune de Rémire-Montjoly/l'Association pour la Protection du Patrimoine Architectural et Archéologique de Guyane (APPAAG) / la Régie de Quartier de Rémire-Montjoly, pour l'organisation de visites guidées sur le site de Loyola ;
- 7) Projet de partenariat avec la Régie de Quartier de Rémire-Montjoly dans le cadre de l'aménagement d'un local dédié au Microfolie ;
- 8) Validation et au financement de la programmation des actions du Contrat de Ville 2020 : Etat/Commune de Rémire-Montjoly ;
- 9) Projet quartier d'été au sein de la commune de Remire-Montjoly ;
- 10) Construction d'une structure de tir à l'ensemble des fonctionnaires actifs de la Police Municipale en Guyane ;
- 11) Garantie d'emprunt totale CDC sollicitée par la SIMKO pour un prêt PAM « Opération réhabilitation Cité des Âmes Claires Tranche 4 » à Rémire-Montjoly;
- 12) Cession d'une parcelle Communale cadastrée AN 142 sis au bourg de Rémire ;
- 13) Demande d'acquisition foncière à titre gracieux de la parcelle cadastrée AS 57.